

Thaïlande: le travail forcé, le travail des enfants, la discrimination et les violations des droits syndicaux sont monnaie courante dans le pays (28.11.11)

Bruxelles, le 28 novembre 2011 (CSI en ligne): Un nouveau rapport de la Confédération syndicale internationale (CSI) sur les normes fondamentales du travail en Thaïlande, dont la parution coïncide avec l'examen, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de ses politiques commerciales, révèle de graves violations des droits fondamentaux de la main-d'œuvre, y compris un fort taux de prévalence du travail forcé.

Les entreprises, locales ou multinationales, comme Ford, Mazda, Michelin et Goodyear, ont fréquemment recours à des pratiques antisyndicales, dont des lockouts, des renvois, des assignations de tâches peu favorables et des évictions de militants, pour limiter l'adhésion et les activités syndicales. En Thaïlande, les employeurs ont souvent recours à la sous-traitance pour affaiblir le pouvoir de négociation. Du reste, des lois discriminent les travailleurs migrants en ne leur octroyant que des droits limités à la syndicalisation.

De nombreux enfants sont victimes des pires formes du travail des enfants, principalement dans l'agriculture, l'élevage de crevettes, la pêche, la prostitution et l'esclavage domestique. Ils doivent souvent soulever des cargaisons lourdes, travaillent de longues heures et manipulent des pesticides et d'autres substances dangereuses. En 2006, une enquête a établi que 12,3 % des enfants de 5 à 14 ans qui travaillaient dans l'agriculture n'étaient pas payés. Les filles sont souvent employées comme domestiques: elles travaillent de longues heures et sont vulnérables aux abus sexuels et physiques.

Le rapport souligne également que les femmes, les personnes handicapées et d'autres groupes sont victimes de discriminations dans l'emploi, notamment au moment de l'embauche et en termes de rémunération. La loi ne protège pas efficacement les travailleurs migrants, les membres de groupes ethniques, les populations autochtones et les apatrides contre le travail forcé et la traite des êtres humains. Sur le terrain, ces deux fléaux sont monnaie courante. Une étude a établi que, dans la province de Samut Sakhon, 57 pour cent des migrants birmans de l'industrie des produits de la mer travaillaient dans des conditions assimilables à du travail forcé. Habituellement, les travailleurs sont recrutés grâce à de fausses promesses ou doivent payer des frais de recrutement ou de voyage élevés ce qui lie les victimes jusqu'au remboursement de leurs dettes. Selon le Projet interinstitutions des Nations Unies sur le trafic d'êtres humains, plus de la moitié des marins migrants interrogés travaillant sur des bateaux thaïlandais avaient été témoins de meurtres d'autres marins parce qu'ils étaient devenus trop faibles pour travailler.

Pour consulter le rapport complet: <http://www.ituc-csi.org/report-for-the-wto-general-council,10103.html>

La CSI représente 175 millions de travailleuses et de travailleurs au travers de 308 organisations nationales de 153 pays et territoires.

Links

[ITUC-CSI](#)

[ITUC-CSI sur Youtube](#)